



AG FFKMDA – 23 février 2019 - CNOSF

BILAN MORAL DU PRESIDENT- AG 2018

Chers amis,

Je suis très heureux de vous retrouver pour cette troisième année d'assemblées générales que je préside.

Le travail effectué en 3 ans, les avancées spectaculaires que nous enregistrons dans tous les domaines, sont trop souvent occultées à tort par le chemin qu'il reste à parcourir, par notre impatience à vouloir toujours plus pour nos disciplines et notre fédération.

Le Sport en France est en passe de connaître de grands bouleversements. Les projets de nouveaux modes de gouvernance nous parviennent, alarmants et contradictoires. Dans ces conditions difficiles, il est heureux que nous soyons suffisamment forts et « installés » dans le paysage sportif pour pouvoir envisager l'avenir sereinement. Nous sommes armés, pour répondre aux nouvelles exigences du mouvement sportif même si, avec le désengagement de plus en plus grand de l'Etat, la responsabilité de la FFKMDA et ses



Siège social : FFKMDA – 144, avenue Gambetta – 93170 BAGNOLET
 Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
 SIRET: 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z
 Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75
 Site : www.ffkmda.fr





champs de compétence et d'interventions dans les territoires seront de plus en plus importants.

Nous sommes à peu près à la moitié du mandat que vous m'avez confié, et même si le tempérament des boxeurs est plutôt de préférer regarder l'avenir plutôt que le passé, n'oublions pas d'où nous venons...

Je vais maintenant revenir sur les grands points qui ont marqué la dernière saison.

VIE INSTITUTIONNELLE

Je ne vous apprendrai rien en vous disant l'importance des « relations » dans la politique fédérale et la toute-puissance du « réseau ».

La FFKMDA a désormais tissé des liens forts avec les institutions et est reconnue par nombre d'entre elles.

Comme vous le savez, j'ai été élu au bureau exécutif de l'IFMA, ce qui me permet de participer et d'être informé au premier chef des décisions qui sont prises en haut lieu.



Par ailleurs j'ai missionné Christian ROBERT pour effectuer un travail nécessaire de lobbying auprès de la Wako afin de faire une place « à la France » au sein de cette fédération. Les choses progressent.

Enfin, je souhaite confirmer ici, les relations privilégiées que j'entretiens avec les dirigeants du CNOSF, de la région Ile de France et du Ministère des Sports. Je continue de travailler sans relâche, notamment, pour obtenir le statut de Haut niveau pour nos jeunes.

VIE FEDERALE

STRUCTURATION DES LIGUES

Les nouvelles ligues fusionnées sont maintenant en ordre de marche, mais l'agrandissement des territoires régionaux nous imposent de réfléchir à une meilleure politique de proximité. La création des Comités départementaux est sans doute une réponse au maillage territorial. Cette question prioritaire fait parties de nos prochains objectifs.

Je remercie particulièrement pour sa présence, Monsieur Abdallah M'HADJI COMBO qui a spécialement fait le voyage depuis Mayotte.



Nos îles françaises, pour éloignées qu'elles soient, sont une réelle préoccupation et nous nous efforçons de les accompagner à se fédérer avec leurs spécificités et leurs problèmes propres.

AFFILIATION ET LICENCES

A la même période en 2018, nous comptabilisions 53 370 licenciés, nous avons une avance de 2 000 licences en plus par rapport à la saison dernière. C'est un progrès constaté dans la majorité des ligues dont nous pouvons nous réjouir, mais qui ne doit pas occulter le fait que certains territoires sont en perte de vitesse par rapport au reste des ligues. Il nous appartient, de nous interroger sur ce phénomène et d'inverser ces courbes qui ne reflètent pas l'engouement général pour nos disciplines.

J'ajoute que nous comptabilisons 1338 clubs cette saison soit 70 de plus que l'année dernière.

FORMATION

La formation, l'une des clés de voute de notre fédération continue son travail avec sérieux et détermination pour la professionnalisation de nos encadrants.



Siège social : FFKMDA – 144, avenue Gambetta – 93170 BAGNOLET
 Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
 SIRET: 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z
 Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75
 Site : www.ffkmda.fr





La valorisation de nos BMF, qui donnent une UC du BP, la mise en place d'une contractualisation entre les formateurs et la FFKMDA, la démarche de certification et de qualification avec le Bureau Veritas, sont autant de nouvelles contraintes qui ont obligé la FFKMDA à centraliser les formations.

Comme vous le savez, la perte des formations pour les ligues est compensée depuis le 1^{er} septembre par une revalorisation de la réversion des licences de 1,50 € par licencié, ainsi que par un accompagnement financier complémentaire en lien avec les actions de développement prévues dans la convention d'objectifs. Ces aides supplémentaires, pourront être rajoutées sur justificatifs et dans la limite des frais réels dépensés, jusqu'à 0,50 € par licencié, si la ligue a organisé au moins une action envers les publics féminins, 0,50 € par licencié, si la ligue a organisé au moins une action envers les publics jeunes/QPV/ZRR, 0,50 €, si la ligue a organisé au moins une action en faveur du handiboxing ou du sport/santé.

Comme vous le verrez dans notre budget prévisionnel 2019, avec cette augmentation substantielle, le poste réversion de licences est estimé à 450 000 euros. C'est une très lourde charge pour la fédération qui ne pourra perdurer que si vous tous, dans vos territoires continuez à



Siège social : FFKMDA – 144, avenue Gambetta – 93170 BAGNOLET
 Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
 SIRET: 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z
 Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75
 Site : www.ffkmda.fr





promouvoir les formations comme vous le faisiez quand vous en perceviez directement les retombées.

Sans cet engagement de votre part la Fédération devra réévaluer ce poste budgétaire.

PROFESSIONNALISATION

La FFKMDA poursuit sa professionnalisation portant à 14 salariés le personnel fédéral.

Grâce à eux, la structuration continue, j'en veux pour preuve l'activation efficace de la commission disciplinaire qui est maintenant parfaitement fonctionnelle et qui va nous permettre de rappeler, si besoin, que les règles décidées par tous sont à respecter par tous.

A cet effet, les commissions disciplinaires devront être activées dans les ligues. Le nouveau règlement disciplinaire, voté par le Comité Directeur, définit, en accord avec le code du sport, les champs d'intervention des ligues, et liste les sanctions que chaque instance peut décider. Vous devez mettre en place, dès que possible cette nouvelle commission. Florian Muller, le Juriste de la fédération pourra vous aider si vous rencontrez des difficultés.

En poursuivant dans ce dossier de la professionnalisation, j'aimerais que nous réfléchissions ensemble à la façon dont nous pouvons



professionnaliser nos ligues pour lisser le développement général de la FFKMDA.

En nous appuyant sur des personnels dédiés à la structuration dans les territoires, nous pourrions combler le fossé existant entre les petites ligues qui sont, faute de moyens, en grandes difficultés dans nombre de secteurs et les ligues plus importantes dont le fort développement, pour louable qu'il soit, ne fait qu'accentuer les inégalités.

VIE SPORTIVE

A l'international, la saison a été marquée par notre participation à 8 compétitions internationales.

En Muaythai, les sportifs ont remporté 26 médailles dont 4 titres européens et 1 titre mondial en juniors,

En kick Boxing, 13 médailles ont été glanées dont 1 titre européen en senior et 1 titre mondial en junior.

Et bien sûr, cette saison a vu la création du le premier Championnat du monde universitaire de Muaythai.

5 sportifs médaillés ont été mis à l'honneur de la soirée des Champions organisée par le CNOSF, qui a eu lieu le mois dernier, et Jimmy VIENOT



a été choisi entre tous pour présenter sa discipline. Il a été encouragé à faire une démonstration sur scène et a été très applaudi.

Le DTN, Albert Pernet vous présentera plus en détails les résultats de nos équipes de France, mais je veux saluer ici la valeur et la combativité de nos athlètes avec une pensée particulière pour nos féminines qui ont cette année encore, obtenu les meilleurs résultats.

Au plan national, la participation aux 11 championnats de France atteint des taux records (+ de 4000 participants en 2018), les trophées et Coupes de France ont eux aussi connu beaucoup de succès.

GALAS

La fédération a autorisé cette année près de 200 galas. Ce pan de l'activité fédérale est en légère augmentation.

A la rentrée, le service « Galas » qui est très sollicité et confronté à une application de plus en plus stricte de la réglementation sera épaulé par un logiciel informatique de gestion qui facilitera la gestion des KO, les suspensions disciplinaires ou pour dopage, les arrêts obligatoires entre 2 combats...)

CHAMPIONNATS UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES



Siège social : FFKMDA – 144, avenue Gambetta – 93170 BAGNOLET
 Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
 SIRET: 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z
 Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75
 Site : www.ffkmda.fr





Les championnats universitaires et scolaires ont pu se dérouler parfaitement en 2018. Le nombre des inscrits déjà en forte progression la saison dernière est encore en train d'augmenter cette année.

PUBLICS

- Les **féminines** sont notre fierté, elles portent haut les couleurs de la France à l'international et sont de plus en plus nombreuses à pratiquer les sports pieds-poings. Plus de la moitié de nos licenciées loisirs sont des femmes et nous devons nous efforcer de prendre en compte cette statistique en proposant une offre adaptée à la pratique féminine.
- Les **handiboxeurs** trouvent eux aussi un nouveau mode d'expression au travers de nos activités. Je remercie tous les porteurs de projets d'animation à destination de ces publics. L'opération « Cœur de boxe » a permis à la FFKMDA de franchir le mur des hôpitaux parisiens pour rencontrer les jeunes malades et leur apporter un peu de réconfort dans leur combat contre la maladie.
- Les **jeunes** des zones prioritaires et les **populations carcérales** ont également toute notre écoute. Là encore, grâce aux



initiatives de certains passionnés que je remercie, la FFKMDA peut participer activement à sa mission de service public.

Tous les efforts consentis envers ces publics sont une fierté pour moi.

GRADES

Je vais terminer ce résumé de nos principales actions sur la vie sportive en évoquant les grades. Le logiciel de suivi des grades est opérationnel depuis un an. Je vous encourage à rappeler à vos clubs de faire passer les grades à leurs sportifs. Les grades seront dès 2021 un pré-requis pour accéder, aux formations ou aux compétitions.

A ce jour la FFKMDA compte à peu près 3 500 gradés.

LABELLISATION DES CLUBS

Pour la 3^e saison consécutive les clubs ont pu demander leur labellisation. 13 nouveaux clubs ont obtenu des étoiles. Je souhaite rappeler ici que l'obtention de certaines subventions est facilitée pour les clubs « labellisés » et ce, quelle que soit la discipline. Encouragez vos clubs à remplir le dossier de labellisation.



ARBITRAGE

Nous nous étions engagés lors de notre dernière AG à réformer en profondeur l'arbitrage. Cette réforme a été initiée par nos responsables nationaux et coordonnée par Laurent Bois et Anthony Vieira. Je les remercie.

Grâce à cette réforme, la qualification de nos juges arbitres sera bonifiée et nous espérons encourager de nouvelles vocations notamment chez les jeunes.

Je voudrais terminer ce bilan en rappelant que je m'étais engagé l'année dernière à essayer de trouver un siège digne de la FFKMDA. Un siège offrant de meilleures conditions de travail aux salariés, un siège permettant d'organiser des réunions, des sessions de formation, des comités Directeurs et même des AG, un siège enfin qui constituerait un patrimoine pour la FFKMDA et qui définitivement l'installerait au rang des fédérations qui sont « propriétaires », au rang des fédérations qui sont solidement ancrées dans le paysage sportif français...

Je vais, en fin d'Assemblée Générale, vous présenter le projet de nouveau siège qui sera soumis à votre approbation. C'est une réelle opportunité dont je suis heureux de faire profiter la FFKMDA.



Comme depuis le début de ma prise de fonctions, je continuerai de tout mettre en œuvre pour poursuivre le développement fédéral, avec le comité Directeur, les cadres techniques, les salariés et vous tous au service de nos sports et de nos licenciés dans le respect de vos valeurs. Je vous remercie pour votre attention.

Nadir ALLOUACHE
Président



Siège social : FFKMDA – 144, avenue Gambetta – 93170 BAGNOLET
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
SIRET: 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75
Site : www.ffkmda.fr

